L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre—Un beau piano Pleyel, un bar-gain ; $175. On peut le voir au magasin de Philip Werlein, 135 rue du Canal.
28juil—9t.

A DAMS, 107 rue Baronne, près Poydras. Vêtements complets toute $2.50 ; nettoyés, $1.75. Satisfaction garantie. 25juil—8t

A vendre—Un restaurant première classe, près de la rue du Canal, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal.
26 juillet—7t

A louer ou à vendre—Une ferme cultivée en jardin potager, en plein rapport ; paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi 8 adresser à Edouard Drouet, au bureau de R. Milliken, 135 rue Gravier, N. O. 19juil—

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis à $225, $250 et plus
MM. KURSHEEDT & BIENVENU,
30mai—2m 114 rue du Camp.

Avis aux Créanciers.

Vve Laura N. Miache vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,062—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Vve Laura N. Miache et à toutes autres personnes ses intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et, vice provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juil—22.27.31

Joseph Lester vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,072—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de Joseph Lester et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John T. Moore, Jr., syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20juil—20,24.28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lydia Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,228—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr. administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 juil—28 1,6 août

Succession de David Newhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,204—Division D—Attendu que Mme Vve David Newhart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Newhart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 juil—28—août 4-8

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,380—Division A—Attendu que F. S. Wells Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gordon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 juil—24 28 août 1
Greffier.

Succession de E. Heidingsfelder

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,205—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Leo Heidingsfelder, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20 juil—20 24 28

Succession de Ann Farmer Hesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,947—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 juillet—24 28—1er août

Succession de Fred A. Blanke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,150—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Fred A Blanke, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 juil—27 31—5 août

Succession de John Spronk et sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 16,767—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présentés par P. S. Wiltz Jr. administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 juil—28 1 6 août

Succession de W. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,964—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr. administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 juil—28—août 4-8

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,380—Division A—Attendu que F. S. Wells Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gordon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 juil—24 28 août 1
Greffier.

Succession de E. Heidingsfelder

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,205—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Leo Heidingsfelder, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20 juil—20 24 28

Succession de Ann Farmer Hesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,947—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
24 juillet—24 28—1er août

Succession de Fred A. Blanke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,150—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Fred A Blanke, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
27 juil—27 31—5 août

Succession de John Spronk et sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 16,767—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Mulligan exécuteur testamentaire et administrateur de ces successions ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22 juil—22 27 31

Succession de Henriette, alias Henry Newsom

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,851—Division E—Attendu que F. S. Wiltz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dame Henriette, alias Henry Newsom décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 juil—28—août 4-8

Succession de Henriette, alias Henry Newsom

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 17,851—Division E—Attendu que F. S. Wiltz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dame Henriette, alias Henry Newsom décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18juil—18 22 27

Succession de Mme Mary Walsh, femme de Jeremiah Sullivan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,387—Division D—Attendu que Patrick Joseph Walsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sullivan, sa femme décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29 juil—29—août 4-8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Certifie ici que le 26me jour de juin 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Heirica A Dasey vs Jules M Weydig—No 17 892—Division D.

Par-devant M. Branch K. Miller avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuve la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut lui enregistré, le 7 juin 1886, soit confirmé, et que en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse Heloïsa Dasey et contre le défendeur John H Weydig, son époux décrétant une séparation de propriété entre ledite plaignante et défendeur son époux, et une dissolution de la communauté existante entre eux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante Heloïsa A Dasey obtienne un jugement et qu'elle se fasse reconnaître John H. Weydig le somme entière de six cents dollars avec intérêt légal à partir du 15 octobre 1883 jusqu'à parfait paiement, en même temps que les frais du procès, avec le lien, privilège et le droit d'hypothèque accordés par la loi dans les affaires de ce genre aux femmes mariées.

Jugement rendu et signé le 28 juillet 1886.
J. A. MONROE
Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 21me jour de juillet en l'année de Seigneur mil huit cent quatre-vingt six.
M. A. MCDONNEL,
Sous Greffier.
27 juillet—27 août 15 sept 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs ses Créanciers—No. 18,285—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Herr, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, de jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'être un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas D Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juillet—3t en 30 j

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin et en lit le français et tel on s'intéresse aux affaires de notre pays

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin et en lit le français et tel on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine aux les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin et en lit le français et tel on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS :

73 — CHARTRES — 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureaux de valeur.—Tableaux, Coffre-fort, etc., et aussi 16 barils de mélasse.

Scannell & Lafaye vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,935—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédrai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 21 août 1886, à midi, de la propriété décrite, à savoir :

A 10 heures A. M., au local No 136 rue Gravier—

Un fort lot de meubles de bureaux de valeur et installations, tableaux, etc. incluant un coffre-fort, etc., d'après un inventaire enregistré.

Et à 3 heures P. M., sous le hangar, sur la Levée, entre les rues Bienville et Conti :

16 barils mélasse (marque Florissant.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 3,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du vapeur neuf, en fer, à passagers et fret et construit en Angleterre,

KOTEBAN DE ANTUNANO,

avec son grément, appareil, mobilier, etc., cabines magnifiques et luxueusement décorées, complètement meublées, le tout en parfait état, Dans l'affaire de

C. de Murieta & Cie vs La Compagnie Mexicana de Navigacion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 16,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite à savoir :

Le vapeur "Esteban de Antunano", avec tout son grément, appareil, ameublement, etc., mouillé dans le fleuve Mississipi, en face du marché français, au delà du débarcadère du bac à vapeur du 2me district.

Le dit vapeur étant parfaitement désuit d'après le certificat des constructeurs.

Le dit vapeur a été construit en Angleterre, à Sunderland, dans la comté de Durham, en 1884, il a un propulseur dit screw propeller, deux ponts, deux mats, le grément d'une goelette, une proue élyptique, construction à crampons (clinchers), n'a pas de galeries, a un aigle à la proue, est en fer.

	Dimensions.	Pds.	Dix.
Longueur de la proue à la poupe		276	5
Largeur principale		36	4
Profondeur du pont de tonnage au plafond du milieu du vaisseau (midship)		24	9

Nous et adresse du constructeur James Laing, Deptford Yard, Sunderland.

Le No officiel du tonnage ——— le tout marqué sur la courbe du bau principal (main beam).

	Tonnes.
Tonnage, sous pont de tonnage	1630.41
Clos en espaces au dessus du pont de tonnage, s'il en est, savoir :	
Espace sous le pont	95.22
Gaillard d'avant	45.01
Chambres du conseil	24.96
Autres espaces entourés (s'il en est) les nommant chambre de carte (Chart House)	8.19
Total	1803.78
Déduction à faire pour l'équipage	75.81
	1727.97

Renseignements additionnels pour steamers :

Déduction pour l'espace requis pour le mouvement du propulseur (901 37/100 ou 32/100 ou tel que mesuré)	Tonnes 577.21
Longueur de la chambre des machines	Pds. Dix. 54 0
Machines — Nombre de machines	Deux
Puissance combinée (estimée puissance en chevaux	250
Description des machines	Surface composée de condensation.
Construction anglaise ou étrangère	Anglaise
Date de construction	Sept 1884
Par qui construit	Leslie Clark
Diamètre des cylindres	39 et 74
Jeu du piston	45
Tonnage enregistré (après déduction pour l'équipage et espace pour le fonctionnement du propulseur dans le steamer)	1150 76

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bernard Laporte vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 18,285—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 juillet 1886, à moi adressé par l'Hon. Juge Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 21 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Tout le contenu d'installations du magasin de marchand de papier et de livres, consistant en un grand lot assorti d'articles de bureaux, papier, livres et autres articles appartenant au genre d'affaires, au local No 124 rue Royale.

Le tout conformément à un inventaire.

La dite vente sera faite en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et articles de ménage.

Mme R. J. Logan vs Mme M. I. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,114—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 31 juillet 1886, à 2 heures p. m., la propriété ci-dessus décrite à savoir :

Tous les meubles et contenu du local No 706 rue St Charles en cette ville comprenant un ameublement de salon tables avec marbres, bureau, porte-musique, tables avec cadres élégants stores tapis Bruxelles, tapis table à ses, lustres, buffet étagère, miroirs, vases, pendules à glace, barreaux chaises recouvertes en étoffes élégantes chaises avec fond en jonc et en rotin, lotions, etc., et aussi tout ce qui est nécessaire pour meubler pour chambres à coucher et articles en général pour ménage, le tout d'après un inventaire enregistré à bureau bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20juillet—20.24.28 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles Fred Jordy et William Heyl, Jr. Ordre de Cour—Que la succession de Charles Fred Jordy et William Heyl, Jr. soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Herr, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, de jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'être un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas D Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juillet—3t en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Lavedan vs Mme Gertrude Schwaner et épouse et Miss Amalia Matilda Schwaner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 août 1886, à midi, de la propriété décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges avantages et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent une pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, ledit No quatre étant borné par le Nord par le No cinq, sud par le No six, est par le No trois et ouest par le No cinq.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et sont situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Washington et Quatrième, désignés par les numéros quatre et cinq et mesurant chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent une pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, ledit No quatre étant borné par le Nord par le No cinq, sud par le No six, est par le No trois et ouest par le No cinq.

Tout le contenu d'installations du magasin de marchand de papier et de livres, consistant en un grand lot assorti d'articles de bureaux, papier, livres et autres articles appartenant au genre d'affaires, au local No 124 rue Royale.

Le tout conformément à un inventaire.

La dite vente sera faite en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et articles de ménage.

Mme R. J. Logan vs Mme M. I. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,114—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 31 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Tous les meubles et contenu du local No 706 rue St Charles en cette ville comprenant un ameublement de salon tables avec marbres, bureau, porte-musique, tables avec cadres élégants stores tapis Bruxelles, tapis table à ses, lustres, buffet étagère, miroirs, vases, pendules à glace, barreaux chaises recouvertes en étoffes élégantes chaises avec fond en jonc et en rotin, lotions, etc., et aussi tout ce qui est nécessaire pour meubler pour chambres à coucher et articles en général pour ménage, le tout d'après un inventaire enregistré à bureau bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20juillet—20.24.28 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles Fred Jordy et William Heyl, Jr. Ordre de Cour—Que la succession de Charles Fred Jordy et William Heyl, Jr. soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Herr, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, de jour d'août 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'être un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas D Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juillet—3t en 30 j

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Leibe vs. Ernest Hebesmith, alias Hebersmith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,249—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Sixième, Magnolia et Gaines, désignés par les numéros quatre et deux pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Sick vs M et Mme C. Hermann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,030—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 21 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, Austerlitz et Live Oak, désigné par le numéro 17 d'après un plan de 2093 lots de terre dressé par N. Phelps, arpenteur daté du 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard ex notaire de cette ville et formant le coin des rues Laurel et Austerlitz, ledit lot mesure cinq huit pieds dix pouces et cinq lignes de front sur la rue Laurel sur cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20-27 août 4 10 17 21

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, situé entre la rue Berwick et la rue Bertrand

Le banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M Benachi.

Mme Anna R. Benachi représentée de N. M Benachi et comme veuve communauté et personnellement Patrick N. Ba nach et autres heritiers de N. M Benachi

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 12,913—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 31 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans l'ancien faubourg Trémé et dans l'ancienne ville de Lafayette, désignée par le numéro 17 du plan de Pauline Trépanier et St Charles mesurant trente deux pieds de large sur cent vingt pieds de profondeur de cent vingt huit pieds étant le lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bernard Laporte vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 18,285—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 juillet 1886, à moi adressé par l'Hon. Juge Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 21 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite savoir :

Tout le contenu d'installations du magasin de marchand de papier et de livres, consistant en un grand lot assorti d'articles de bureaux, papier, livres et autres articles appartenant au genre d'affaires, au local No 124 rue Royale.

Le tout conformément à un inventaire.

La dite vente sera faite en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue St Louis, entre Chartres et Voelkel-Levée.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas. Lafitte et al.—No 17,343.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafitte & Duflin.—No 18,260

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans l'ancien faubourg Trémé et dans l'ancienne ville de Lafayette, désignée par le numéro 17 du plan de Pauline Trépanier et St Charles mesurant trente deux pieds de large sur cent vingt pieds de profondeur de cent vingt huit pieds étant le lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Jaurry vs Patrick Roman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,149—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Camp et Magnolin, désigné sur le plan de Louis Rigaud, arpenteur daté le 4 mai 1836, annexé à un acte reçu le 27 mai 1836, passé pardevant D. L. McCoy, notaire lequel lot mesure 20 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Ses améliorations consistent en une bâtisse à un étage contenant neuf chambres